

## **CGV Offre Découverte Ouest-France**

**360 ex du journal papier à -20% et accès au numérique à 2€/mois, soit 71€ d'économie.**

**Prélèvement mensuel à la conso pour le papier et forfait numérique de 2€/mois. Tarif indicatif : 25.80€/mois, puis 31.80€/mois à compter de la 2ème année.**

L'offre DECOUVERTE inclut la livraison de Ouest-France à domicile tous les jours, sous réserve de portabilité le dimanche, et l'accès quotidien au journal numérique du journal sur tablette, smartphone, ordinateur. Les journaux papier feront l'objet d'une livraison par portage avant 7h30. Le dimanche quelques tournées de portage se terminent plus tardivement. Seules quelques habitations trop éloignées du trajet des porteurs ne peuvent être servies par portage, elles seront alors livrées par la poste et recevront le journal du lundi au samedi. Le journal numérique reste accessible 7j/7.

Les journaux papier livrés chaque mois et l'accès au journal numérique feront l'objet de 2 prélèvements distincts au début du mois suivant. L'accès à la version numérique est facturé 2€/mois. Les 360 premiers exemplaires du journal papier bénéficient de 20% de réduction sur le prix facial soit jusqu'à 71€ de remise, pour une mensualité indicative de 25.80€/mois. Remise valable sur le prix facial en vigueur.

Au terme de ces 360 exemplaires, chaque exemplaire du journal papier sera facturé au prix facial soit une mensualité de 31.80€ (tarif indicatif pouvant varier selon le nombre de journaux papier effectivement livrés, intégrant l'accès à la version numérique).

Seuls les exemplaires papier peuvent être suspendus dans la limite de 6 semaines consécutives. A partir de 6 semaines consécutives de suspension au journal papier, le contrat numérique sera suspendu.

L'offre DECOUVERTE est exclusivement réservée aux clients particuliers ne recevant pas Ouest-France actuellement et n'ayant pas été abonnés dans les 2 derniers mois précédant la demande d'abonnement; résidant en Basse-Normandie, Bretagne ou Pays-de-la-Loire.

Tarif et offre valables jusqu'au 31/12/2014. Reconduction tacite de l'abonnement. Vous pouvez interrompre cette reconduction à tout moment sur simple courrier adressé au service clients, dans ce cas l'accès au journal numérique et la livraison du journal papier seront interrompus. En cas de résiliation de l'abonnement avant la fin de la livraison des 360 premiers exemplaires, Ouest-France facturera au client un montant correspondant à la différence entre le prix public en vigueur et le prix dont bénéficiait le client du fait de cette offre promotionnelle.

## **CGV Offre Découverte Le Maine Libre/ Le Courrier de l'ouest / Presse Océan**

**360 ex du journal papier à -20% et accès au numérique à 2€/mois, soit 64€ d'économie.**

**Prélèvement mensuel à la conso pour le papier et forfait numérique de 2€/mois. Tarif indicatif : 23€40/mois, puis 28€80/mois à compter de la 2ème année.**

L'offre DECOUVERTE inclut la livraison du Maine Libre / Le Courrier de l'ouest / Presse Océan à domicile tous les jours, sous réserve de portabilité le dimanche, et l'accès quotidien au journal numérique du journal sur tablette, smartphone, ordinateur. Les journaux papier feront l'objet d'une livraison par portage avant 7h30. Le dimanche quelques tournées de portage se terminent plus tardivement. Seules quelques habitations trop éloignées du trajet des porteurs ne peuvent être servies par portage, elles seront alors livrées par la poste et recevront le journal du lundi au samedi. Le journal numérique reste accessible 7j/7.

Les journaux papier livrés chaque mois et l'accès au journal numérique feront l'objet de 2 prélèvements distincts au début du mois suivant. L'accès à la version numérique est facturé 2€/mois. Les 360 premiers exemplaires du journal papier bénéficient de 20% de réduction sur le prix facial soit jusqu'à 64€ de remise, pour une mensualité indicative de 23€40/mois. Remise valable sur le prix facial en vigueur. Au terme de ces 360 exemplaires, chaque exemplaire du journal papier sera facturé au prix facial soit une mensualité de 28€80 (tarif indicatif pouvant varier selon le nombre de journaux papier effectivement livrés, intégrant l'accès à la version numérique).

Seuls les exemplaires papier peuvent être suspendus dans la limite de 6 semaines consécutives. A partir de 6 semaines consécutives de suspension au journal papier, le contrat numérique sera suspendu.

L'offre DECOUVERTE est exclusivement réservée aux clients particuliers ne recevant pas Le Maine Libre / Le Courrier de l'ouest / Presse Océan actuellement et n'ayant pas été abonnés dans les 2 derniers mois précédant la demande d'abonnement; résidant en Sarthe, Maine et Loire, Deux Sèvres, et Loire-Atlantique. Tarif et offre valables jusqu'au 31/12/2014. Reconduction tacite de l'abonnement.

Vous pouvez interrompre cette reconduction à tout moment sur simple courrier adressé au service clients, dans ce cas l'accès au journal numérique et la livraison du journal papier seront interrompus. En cas de résiliation de l'abonnement avant la fin de la livraison des 360 premiers exemplaires Le Maine Libre / Le Courrier de l'ouest / Presse Océan facturera au client un montant correspondant à la différence entre le prix public en vigueur et le prix dont bénéficiait le client du fait de cette offre promotionnelle.